



## Demande de papiers pour enfin vivre en paix

Par **dom3107**, le **10/02/2008** à **08:00**

Bonjour,

Ma petite amie est russe et parfaitement bilingue. j'aimerais qu'elle s'installe chez moi. nous ne savons pas quels papiers demandés pour être tranquille.

Merci pour votre aide

Par **Nedj**, le **11/02/2008** à **10:22**

Bonjour,

Une personne célibataire récemment entrée en France a peu de chance d'être régularisée.

Il faudrait m'en dire plus sur votre amie, pour quelles raisons est-elle venue en France ? A-t-elle des attaches familiales sur le territoire? ...

Par **dom**, le **11/02/2008** à **22:04**

Bonjour Nedj,

Mon amie est venue en France en vacances cet été. Nous nous sommes rencontrés sur une plage, quatre jours avant son retour en Russie. Elle est revenue me voir pendant une semaine en Septembre, c'était merveilleux. Elle venait de divorcer et je suis en procédure de divorce depuis le mois de mai. Elle est prête à tout abandonner, (travail et parents) pour venir vivre avec moi.

Irina, c'est son prénom, a accepté ma demande de vie en couple. Elle a 38 ans et n'a pas

d'enfants. j'ai 40 ans et 5 enfants dont elle s'occupe à merveille.  
Voilà pour les détails

Par **Nedj**, le **12/02/2008** à **08:04**

Bonjour,

Votre amie a donc l'ensemble de ses attaches familiales dans son pays d'origine.  
Avez vous un projet de mariage avec elle une fois que votre procédure de divorce sera  
achevée?

Par **dom**, le **12/02/2008** à **08:06**

Ce n'est pas impossible, mais nous aimerions vivre un peu ensemble, en concubinage, avant  
de nous engager

Par **Nedj**, le **12/02/2008** à **08:13**

Je comprends bien et c'est tout à fait normal.

Sachez toutefois que tant que votre union ne sera pas officialisée, il sera difficile pour  
madame de se maintenir sur le territoire clandestinement.

Une autre solution s'ouvre peut être à elle: quels sont ses domaines de compétences au  
niveau du travail?

Par **dom**, le **12/02/2008** à **11:34**

Elle travaille dans une agence de voyage française à Moscou.  
Elle parle Russe (évidemment), Français, allemand, Italien et grec.

Nous ne voudrions pas qu'elle soit dans la clandestinité.

Par **Nedj**, le **12/02/2008** à **13:50**

A-t-elle des pistes pour postuler à un travail en France?

Par **raftman**, le **12/02/2008** à **18:11**

Bonjour,  
est ce que votre amie a divorcée et garder le nom de son ex mari???

Si oui ce sera la grosse galère comme pour mon cas.

Pour le mariage tout ira pour le mieux mais le probleme surviendra lorsqu'elle demandera sa carte de séjour.

En effet, en France le droit est obtu et ne reconnais que le nom de jeune fille!!

Alors il faut changer le passeport ce qui ne peut que ce faire en Russie ;(

Attention à cela sinon c'est tracasseries inutile

Bon courage!

Par **Bilal**, le **02/03/2008** à **13:25**

Bonjour

Le seul conseil que je peux vous donner c'est de ne pas se marier si elle est en situation irrégulière, vous risquez d'avoir des soucis avec la police, la mairie, le procureur.....etc, mariez vous sous couvert d'un visa court séjour, ensuite elle repartira en russie pour demander un visa de long séjour pour conjoint de français